

EMC 5^e. Égalité, fraternité et solidarité

Thème 1. Agir pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations (9-11 heures)

Proposition de séquence. S'engager dans la déconstruction des stéréotypes pour lutter contre les discriminations.

Comment les stéréotypes influencent-ils notre vision des autres et nos comportements ? En quoi leur déconstruction est-elle essentielle pour mieux vivre ensemble ?

Points d'appui dans le programme

Notions : stéréotype, discriminations, harcèlement

Contenus d'enseignement associés à la proposition : dans la vie professionnelle, scolaire et quotidienne, des inégalités existent encore. Ces différences sont souvent liées à des stéréotypes, c'est-à-dire des idées toutes faites, qui continuent d'influencer la manière dont chacun est perçu et traité dans la société. Pour mieux vivre ensemble, il est essentiel de déconstruire les stéréotypes, de respecter les différences et de lutter contre toutes les formes de discrimination et le harcèlement, y compris en ligne.

Cette séquence vise à déconstruire les stéréotypes et à réfléchir ensemble aux moyens d'agir pour plus d'égalité et de respect entre tous. Les stéréotypes sont des idées toutes faites qu'on applique à un groupe de personnes. Ces stéréotypes peuvent conduire à des injustices, des discriminations et, parfois, à du harcèlement. Depuis 2022, le harcèlement scolaire est reconnu comme un délit en France. Cela montre à quel point ses conséquences peuvent être graves.

Cette séquence a aussi pour but de former les élèves à la citoyenneté en les engageant dans une réflexion active autour des stéréotypes et du harcèlement. Elle développe leur esprit critique, leur sens de la solidarité, leur connaissance du droit et les sensibilise au respect et à la protection des droits dans le cadre scolaire. L'objectif est de les rendre capables de repérer les injustices, d'identifier les mécanismes de violence et de s'engager pour une société plus respectueuse et plus égalitaire.

La première séance vise à faire prendre conscience des mécanismes du harcèlement scolaire, de ses conséquences sur les victimes mais aussi du rôle que chacun peut jouer pour le prévenir et y mettre fin.

La deuxième séance doit permettre aux élèves de découvrir les dispositifs légaux et réglementaires qui protègent les victimes et sanctionnent les comportements de harcèlement. Ils apprendront que la loi joue un rôle fondamental pour garantir un climat scolaire serein.

La troisième séance doit inviter les élèves à réfléchir à leur propre engagement possible face au harcèlement : comment être un acteur de la prévention, un allié des victimes et contribuer à une culture de la bienveillance au sein de l'établissement.

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Promouvoir l'égalité, l'égalité entre femmes et hommes ; refuser toutes les discriminations ; promouvoir le respect de la dignité humaine.
- Comprendre le rôle du droit pour faire respecter l'égalité et lutter contre les discriminations.
- Respecter autrui et accepter les différences.
- Exprimer ce que l'on ressent, développer sa capacité d'empathie.
- Développer ses capacités de réflexion, son esprit critique.
- Développer le sens de l'engagement.
- S'impliquer dans un projet collectif et coopérer.

Séance 1 – Le harcèlement : un fait social et scolaire

Pour introduire la séance, la classe observe des vidéos officielles « Non au harcèlement » du Ministère de l'Éducation Nationale. L'objectif étant de comprendre ce qu'est le harcèlement scolaire (forme, processus et conséquences). Cet échange oral permet d'introduire la définition d'harcèlement. Le professeur doit ensuite amener les élèves à distinguer harcèlement, conflit et moquerie isolée puis à identifier les rôles des acteurs du harcèlement : cible(s)/intimidé(s), auteur(s)/intimidateur(s), témoin(s)/spectateur(s).

Définition de harcèlement

Le harcèlement scolaire est une violence répétée qui peut être verbale, physique, psychologique ou numérique. Il se caractérise par une intention de nuire, une répétition des faits, et un déséquilibre de pouvoir entre le harceleur et la victime. Le harcèlement peut avoir des conséquences graves sur la santé, la scolarité et le bien-être de la personne visée.

Dans un premier temps, le professeur apporte un éclairage concret des formes d'harcèlement en insistant sur le fait que le harcèlement est répété, intentionnel et implique un déséquilibre de pouvoir. Il peut être verbal, physique, psychologique ou numérique (cyberharcèlement).

Définition de cyberharcèlement

Le cyberharcèlement est une forme de harcèlement qui se déroule via les outils numériques : réseaux sociaux, messageries, SMS, jeux en ligne, forums... Il consiste à envoyer de manière répétée des messages agressifs, humiliants ou menaçants, à diffuser des rumeurs ou des

images gênantes, ou à exclure quelqu'un en ligne. Le cyberharcèlement peut toucher tout le monde et a des conséquences graves sur la santé mentale et le bien-être des victimes.

Dans un second temps, l'objectif est d'amener les élèves à comprendre des situations de harcèlement. Des jeux de rôle peuvent être proposés afin de leur faire prendre conscience des raisons pour lesquelles certains ne réagissent pas ou ne souhaitent pas s'impliquer dans l'action. Ce travail doit montrer que le harcèlement n'est pas uniquement l'affaire des autres, mais qu'il peut parfois se trouver tout près de nous.

Documents supports

Extraits vidéo « Non au Harcèlement du ministère de l'Éducation Nationale

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/ton-probleme-c-est-mon-probleme-un-clip-pour-sensibiliser-les-eleves-au-harcèlement-l-ecole-415668>

Documents ressources sur le site du vice rectorat et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

<https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique285>

<https://denc.gouv.nc/ressources-pedagogiques/que-faire-dans-mon-ecole-contre-le-harcèlement>

Délibération du Congrès de la Nouvelle-Calédonie relative à l'avenir de l'École calédonienne a été votée en 2016 « La Nouvelle-Calédonie veille [...] au maintien d'un environnement scolaire propice au bien-être et à la réussite des élèves et des personnels. Elle promeut un climat de confiance au sein d'une École calédonienne bienveillante et inclusive [...]. »

Séance 2 – Le Droit protège les victimes

Pour introduire la séance, la classe observe les différentes lois qui protègent contre le harcèlement. Le professeur peut interroger les élèves sur la loi et sur leur propre perception de l'évolution de la loi depuis 2022.

Dans un premier temps, les élèves doivent comprendre que depuis 2022 le harcèlement est un délit. Ils doivent savoir identifier les personnes et les structures ressources. Pour cela différentes activités comme des lectures guidées d'extraits de textes juridiques (article 222-33-2-2 du Code pénal, charte de la Laïcité ou encore le règlement intérieur) leur sont proposées.

Dans un second temps, le professeur peut exposer des chiffres sur le harcèlement et le cyberharcèlement voire même des sondages qui montrent que les mentalités évoluent lentement. Les nouvelles générations sont davantage sensibilisées au cyberharcèlement et sont aussi surtout victimes. Le professeur peut étayer ses propos en montrant des campagnes de communication de la police nationale ou l'intervention d'association de lutte contre le harcèlement scolaire.

L'étude des chiffres clés est important car :

- Ils permettent de **fermer l'écart entre perception et réalité** : les élèves réalisent que le **harcèlement est fréquent, même s'il reste silencieux**.
- Ils renforcent la **légitimité d'une action éducative et citoyenne** : les élèves comprennent qu'il s'agit d'un problème collectif nécessitant un engagement collectif.
- Ils incitent à **favoriser une culture du signalement et du soutien** (adultes de confiance, numéro 05 30 30...).

Documents supports

Appel SOS écoute en NC 05 30 30

Délibération N°106 du Congrès de la Nouvelle-Calédonie relative à l'avenir de l'École calédonienne du 15 janvier 2016.

Documents ressources sur le site du vice rectorat et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

<https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique285>

<https://denc.gouv.nc/ressources-pedagogiques/que-faire-dans-mon-ecole-contre-le-harcèlement>

Séance 3 – Ouverture sur la solidarité et l'engagement citoyen des élèves

L'objectif général de cette dernière séance est de permettre aux élèves de devenir des acteurs de la prévention du harcèlement en les engageant dans des actions concrètes, solidaires et citoyennes au sein du collège.

Après avoir pris conscience des réalités du harcèlement scolaire et découvert les droits qui protègent les victimes, il est essentiel d'aider les élèves à se projeter comme acteurs du changement dans leur établissement. Le harcèlement ne peut être combattu efficacement que si chacun, à son niveau, s'engage à refuser la violence ordinaire, à soutenir les plus vulnérables, et à construire un climat scolaire fondé sur la bienveillance et le respect.

Cette séance vise donc à faire émerger une culture de la solidarité active au collège. Il ne s'agit plus seulement de comprendre ou de constater, mais de s'impliquer concrètement : en proposant des actions de prévention, en relayant des messages de soutien, en devenant des relais de confiance ou des ambassadeurs du bien-vivre ensemble.

À travers des ateliers de création, des initiatives symboliques ou des engagements durables, les élèves pourront expérimenter la dimension citoyenne de l'école : celle où chacun a un rôle à jouer pour faire respecter les droits, lutter contre les discriminations, et promouvoir un environnement scolaire plus humain et inclusif.

Cette séance permet donc de faire le lien entre les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité), les textes étudiés en EMC, et les comportements quotidiens attendus d'un collégien responsable.

Voici quelques pistes d'activités :

Création collaborative de supports de sensibilisation	Fiche de secours « Que faire si je suis victime ou témoin ? » - Travail en groupes : chaque groupe produit une fiche claire et illustrée avec des conseils pratiques, des numéros utiles, des démarches à suivre. - Affichage dans les couloirs, au CDI, à la vie scolaire ou publication sur l'ENT.
	Campagne d'affichage ou de slogans dans le collège - Création d'affiches, slogans, bandes dessinées, affiches humoristiques, calligrammes ou slogans poétiques. - Création de vidéos ou de podcast.
Organisation d'une action symbolique et collective	Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire (1 ^{er} jeudi de novembre) : distribution de rubans verts symbolisant la solidarité.
	Mur de la bienveillance ou arbre à messages positifs : chaque élève inscrit un mot, une pensée, un encouragement pour ses camarades. L'arbre peut être réalisé avec des post-it ou du papier recyclé.
	Photocall ou fresque collaborative : chaque élève prend une photo avec un panneau de son engagement (ex : Je dis non au harcèlement, J'écoute mon camarade...).
Engagement dans la durée	Mise en place d'élèves ambassadeurs (travail en lien avec la vie scolaire, l'infirmière, le CPE).
	Création d'un comité de parole ou de médiation entre paires (réunion régulière pour proposer des actions de bien-être collectif).
	Club « Bien vivre ensemble » ou « collège sans harcèlement » (temps d'échange régulier encadré par un adulte référent).

Auteur : DAVER Emmanuelle, professeure d'Histoire-Géographie, collège Saint Joseph de Cluny, Nouméa.